

**Bruxelles, le 26 juin 2026
(OR. en)**

11078/26

PE-QE 47

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen – Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen

- a) E-002857/2025 – Fabio De Masi (NI)
Position du Conseil concernant le programme d'action de Séville et initiatives connexes
10275/26 PE-QE 40
 - b) E-001052/2026 – Christine Anderson (ESN)
Geheimdienst III – Projets de la Commission en vue d'une "cellule de renseignement" –
position du Conseil et des États membres
9921/26 PE-QE 37
 - c) P-001075/2026 – Nicolae Ștefănuță (Verts/ALE)
Convention intergouvernementale
10276/26 PE-QE 41
 - d) E-001244/2026 Rima Hassan (The Left)
Insuffisance des sanctions européennes à l'encontre du Rwanda et meurtre de
l'humanitaire Karine Buisset en République démocratique du Congo
9926/26 PE-QE 38
-